

Versailles, le 16 octobre 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

4 nouvelles entreprises yvelinoises bénéficiaires du fonds départemental de revitalisation

Après l'annonce des deux premiers bénéficiaires le 27 juin dernier, le fonds départemental de revitalisation des Yvelines, co-piloté par les services de l'Etat et la chambre de commerce et d'industrie (CCI), continue son déploiement pour soutenir 4 nouvelles entreprises du territoire.

Suite à l'examen de leurs dossiers en comité et à l'accord des entreprises contributrices du fonds, les entreprises **ACF Partners**, **Canopy**, **PREMIUM PLV PACKAGING** et **Style & Design** recevront chacune une subvention dans l'optique d'accompagner leur développement et les créations d'emplois prévues dans ce cadre. Ainsi, les projets mis en place permettront la création de plus de 54 emplois dans les Yvelines.

La société **ACF Partners**, basée à Montainville, est spécialisée dans la fabrication d'accessoires qui emballent et présentent les créations des maisons de luxe. Son projet est de relocaliser une partie de sa production au sein du centre pénitentiaire de Bois-d'Arcy.

La société **Canopy**, basée à Garancières, est spécialisée dans la fabrication de pièces métalliques pour les professionnels de la communication. Son projet est d'augmenter sa capacité de production.

La société **PREMIUM PLV PACKAGING**, basée à Conflans-Sainte-Honorine, est spécialisée dans la conception et la vente de publicités sur lieux de vente. Son projet est de moderniser ses outils et d'augmenter sa capacité de production.

La société **Style & Design**, basée à Maurepas, est spécialisée dans le design industriel d'objets sur mesure ou de produits en série pour les entreprises du domaine maritime, automobile ou aérien. Son projet est de développer une plateforme digitale innovante.

Lancé le 4 juin dernier conjointement par la préfecture des Yvelines et la CCI Versailles-Yvelines, ce fonds est destiné à soutenir les projets créateurs d'emplois liés notamment à la relocalisation industrielle, à la transition écologique et au développement d'activités portées par le plan France 2030.

La gestion du fonds est également assurée par les services de l'État qui participent à son abondement par les contributions financières des entreprises assujetties à l'obligation légale de revitalisation tout en faisant valoir leur expertise pour évaluer la qualité des projets déposés. Ainsi, ce fonds renforce le partenariat entre les entreprises contributrices, la CCI Versailles-Yvelines et les services de l'État en permettant le financement de projets créateurs d'emplois pérennes dans le département.

Pour en savoir plus sur le fonds de revitalisation et pour télécharger la demande d'aide, les entreprises yvelinoises sont invitées à consulter le site internet de la [CCI Versailles-Yvelines](https://www.cci-versailles-yvelines.com) ou celui de la [préfecture des Yvelines](https://www.yvelines.gouv.fr).